

## AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE / EXTERNE

### La Ville de Vitré recherche un apprenti (H/F) en CAP Maçon Direction des services techniques – Service bâtiments Temps complet

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et sous l'autorité du chef du service Bâtiments, l'apprenti sera chargé de différentes missions.

#### **MISSIONS :**

- Pouvoir lire des plans
- Connaître les matériaux à utiliser : les différentes sortes de briques, pierres,...
- Confectionner les mortiers (mécaniquement ou manuellement) en maîtrisant les différents dosages
- Découper et scier sur mesure des briques et blocs afin de construire différents types de murs
- Réaliser le (re)jointement
- Poser correctement les installations et canalisations d'évacuation d'eaux (usées, pluie...) en veillant au respect des pentes et des niveaux d'écoulement
- Réaliser des travaux d'étanchéité sur les façades et colmater les fissures avec les matériaux adéquats
- Démolition
- Pose de clôtures, de faïence et de carrelage

#### **PROFIL :**

- Bonnes bases des mathématiques appliquées
- Être rigoureux et motivé
- Travail en équipe
- Capacités relationnelles
- Réactivité

#### **CONDITIONS D'EMPLOI :**

En alternance sur la durée du CAP à partir de la rentrée de septembre 2018.

Lieu : Pôle aménagement 87, bis boulevard des rochers 35500 Vitré

Travail hebdomadaire sur la base de 35h/semaine

Port de vêtements de travail et de sécurité obligatoire.

Rémunération fixée en fonction de l'âge de l'apprenti, du niveau de diplôme préparé et de l'ancienneté dans le contrat.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines au 02 99 74 52 61 ou par courriel : [direction.rh@vitrecommunaute.org](mailto:direction.rh@vitrecommunaute.org)

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV + photo + derniers bulletins scolaires) à :

**Monsieur le Maire de Vitré – Direction des Ressources Humaines – 16 bis boulevard des Rochers – 35500 VITRÉ ou par courriel [direction.rh@vitrecommunaute.org](mailto:direction.rh@vitrecommunaute.org) jusqu'au 14 juin 2018 inclus.**